AIR NOUVEAU.

Je vous envoye un Air que vous trouverez fort agréable, si vous considerez seulement le chant. Cependant comme il n'est pas tout à fait régulier pour ce qui regarde les paroles dans lesquelles il faut observer la quantité, ce que ne font pas beaucoup de Compositeurs. Cela a donné sujet à deux Personnes de la Profession d'en venir à une dispute, qui pourra servir d'instruction pour les autres. Aprés que l'un d'eux eut chanté cet Air selon l'intention de celuy qui l'a composé, l'autre mieux instruit des observations de la Langue Françoise à l'égard du chant, par le moyen du Livre de l'Art de chanter de Mr de Bacilly qu'il a leu à fond, ne manqua pas d'en faire plusieurs Critiques sur divers endroits. La premiere est sur le mot Finit, où l'Autheur de l'Air a marqué expressément une maniere de chanter qui rend la derniere syllabe de ce mot longue, & elle le seroit en effet sans le monosyllabe suivant, qui joint au mot précedent, en renverse la quantité ; de sorte que ce qui estoit long devient bref. C'est ce que Mr de Bacilly a expliqué clairement Page 24. de la Réponse à la Critique de son Traité de l'Art de bien chanter. En effet, il n'y auroit pas de difference entre le mot de Finist au subjonctif, & celuy de Finit à l'indicatif. La seconde Critique est sur ces mots Fait languir dont celuy de Fait se jette sur la premiere syllabe de languir sans la séparation nécessaire de ces deux mots. Ainsi l'on trouve Fait lan comme si c'estoit le mesme mot : ce qui est une observation tres-délicate, & dont le mesme Mr de Bacilly a donné plusieurs exemples page 17. de la Réponse à la Critique. La troisiéme est sur ce Vers J'en trouveray plus sur son teint, dont la cheute est mal observée en ce que le mot de Trouveray paroist séparé du mot de Plus, ce qui fait un méchant effet, & la derniere est la répetition de ces mots, Que le Printemps, laquelle arrestant le sens des paroles suivantes, semble se rapporter aux précedentes, & faire entendre, J'en trouveray plus que le Printemps n'en trouve. Outre que cette répetition est inutile & sans aucune nécessité, ce qui est contre la regle qui veut, que l'on ne répete rien que fort à propos dans les paroles qu'on chante. Cette dispute se fit en presence de plusieurs Personnes qui n'estant pas de la Profession, ny par consequent assez instruits de ce qui regarde le chant François, ne sceurent que décider, quoy qu'ils eussent assez de lumiere naturelle pour goûter les raisons de celuy qui faisoit cette Critique. Il fut résolu que Mr Lambert en seroit le Juge, comme celuy qui possede souverainement ce bel Art, & de qui les Airs sont à couvert de toute censure par la grande habitude qu'il a de traiter la Langue Françoise, à laquelle il sçait donner avec une entiere justesse le chant qui luy est propre selon les differens mots qu'il doit employer. La correction de cét Air est au bas, & l'on pourra voir par là, lequel des deux a raison. En voicy les paroles.

AIR NOUVEAU.

Voicy le temps de la verdure,

Et cependant l'Hyver ne finit point son cours.

Nos Champs n'ont point d'attraits, & la triste froidure,

Fait languir la nature, Dans la saison des plus beaux jours.

On ne voit point de Fleurs au lever de l'Aurore,

Dans le Hameau chaque Berger s'en plaint ;

Et moy qui ne veux voir que l'Objet que j'adore,

J'en trouveray plus sur son teint,

Que le Printemps n'en peut éclorre.